

“MM. les Pairs et MM. les Députés.—Je viens de consommer un grand acte. Je sens profondément toute l'étendue des devoirs qu'il m'impose. J'espère fermement pouvoir les remplir. C'est dans cette conviction que j'ai accepté l'arrangement proposé.—J'aurais préféré ne jamais occuper le trône auquel le vœu national m'a appelé ; mais la France, attaquée dans ses libertés, a vu l'ordre public en danger. La violation de la charte avait tout renversé ; il était nécessaire de rétablir l'action des lois, et il appartenait aux chambres d'y pourvoir. Vous l'avez fait, messieurs ; les sages modifications que vous avez faites à la charte, en assureront la stabilité pour les temps à venir. La France, je l'espère, sera heureuse au-dedans, respectée au-dehors, et la paix de l'Europe sera de plus en plus affirmée.”

Ce discours fut reçu avec les plus grands applaudissemens, et aux cris répétés de Vive le Roi ! Le Roi, grandement affecté, donna la main aux pairs et aux députés, et se retira. La Reine, en traversant la salle avec sa famille, s'arrêta quelques minutes au milieu des pairs et des députés, et des citoyens, parla à plusieurs et dit : “Soyez convaincus que nous ne possédons tous qu'un cœur, dévoué au bonheur des Français.”

A une assemblée des principaux citoyens de cette ville, tenue au Palais de Justice, mardi dernier, pour considérer s'il convenait de présenter une adresse de félicitation à Sir James KEMPT, avant son départ, M. PAPINEAU, ayant été élu président, et M. LETOURNEUX, secrétaire, il a été résolu, après des discours éloquentes prononcés par M. PAPINEAU, et par M. VIGER, au soutien de la mesure, qu'il convenait de présenter une telle adresse à son Excellence, et les Messieurs suivant ont été nommés pour mettre cette résolution à effet, savoir : MM. L. J. PAPINEAU, Ls. GUGY, D. B. VIGER, P. De ROCHEBLAVE, F. A. QUESNEL, J. M. MONDELET, F. A. LAROCHE, M. O'SULLIVAN, J. LESLIE, G. MOFFETT, H. GATES et P. M'GILL.

FEU.—Avant hier soir, entre 11 heures et minuit, le feu s'est déclaré dans une distillerie, appartenant à Mr. Handyside, à la Pointe à Callières. Il a été arrêté dans ses progrès ; mais l'intérieur du bâtiment et la couverture ont été beaucoup endommagés, et l'on craint que le grain qu'il y avait dedans ne soit trop gâté pour pouvoir être employé.

MARIÉ, à Verchères, Mardi dernier, par M. BRUNEAU, Curé, Xavier MALHIOT, fils, écr. à Dlle. Rosalie BRUNEAU, tous deux cette paroisse.

DÉCÉDÉS, le 19, à Longueuil, Mr. Augustin VERRAIS, père, âgé de 79 ans ; Le même jour, à Ste. Thérèse, Mr. Ignace LECLERE, âgé de 97 ans.

Le CAMPAGNARD est encore inévitablement remis au N.º prochain.